



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale

Affaire suivie par

Sylvie GAUDEAU

IA IPR STI

Rectorat de l'académie de
Toulouse

Toulouse, jeudi 01 septembre 2016

Les IA-IPR des Sciences et Techniques
Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de
Technologie
S/C de Madame, Monsieur le Principal.

Lettre de rentrée 2016 de Sciences et Techniques Industrielles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire après des vacances, nous l'espérons, agréables et reposantes.

Dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, en lien avec la circulaire de rentrée 2016, le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse identifie quatre priorités pour lesquelles les équipes pédagogiques et éducatives doivent se mobiliser :

- la réforme du collège avec la mise en place de programmes de cycles élaborés en cohérence avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évolution dans l'évaluation des acquis des élèves. Les enseignants et les équipes disposent de la souplesse nécessaire dans leurs choix pédagogiques pour amener progressivement les élèves à acquérir les attendus de fin de cycle, notamment, au cycle 3, dans le cadre du conseil école-collège,
- la mise en œuvre confortée de modalités d'enseignement diversifiées (démarche de projet, différenciation, travail collaboratif) dans le cadre des enseignements disciplinaires, de l'accompagnement personnalisé, des enseignements pratiques interdisciplinaires au collège, des travaux personnels encadrés et des enseignements d'exploration au lycée,
- les quatre parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif et de santé) et le parcours d'excellence pour les élèves issus des établissements classés en éducation prioritaire, portés par l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement. Ces parcours permettent la mise en cohérence entre les projets menés dans et hors la classe et les enseignements sur lesquels ils se fondent, qui assurent la continuité et la progressivité des actions qu'ils mettent en œuvre « de l'école à l'enseignement supérieur »,¹

¹ Projet académique 2014-2017, axe 2



2/5

- la prise en compte des ressources numériques notamment via le portail Eduscol et les usages pédagogiques du numérique.

Lors des inspections individuelles ou à l'occasion de leur visite dans les établissements, les inspecteurs accompagneront les équipes pédagogiques et éducatives dans la prise en compte de ces quatre priorités.

En Technologie :

Cette année scolaire est marquée par la mise en œuvre de la réforme du collège, effective à cette rentrée 2016 pour tous les niveaux du collège et des nouveaux programmes de Technologie publiés au BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Les programmes des nouveaux cycles reposent sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le socle commun doit être la référence pour le travail des enseignants dans la construction de leurs enseignements. BOEN n°17 du 23 avril 2015.

Le lien entre l'école et le collège est renforcé au cycle 3. Une réelle synergie pédagogique est à mettre en place dans chaque établissement avec tous les acteurs du cycle 3. L'enseignement de Sciences et Technologie en 6ème nécessite un travail collaboratif au sein du collège avec les professeurs de SVT et de physique-chimie.

Les 2 journées de formation disciplinaire proposées entre mars et juin 2016 ont permis de présenter la réforme du collège mais principalement d'aborder les nouveautés du programme de Technologie comme le Design, la réalité augmentée, les objets connectés, l'informatique et la programmation. Ces journées ont permis d'échanger, de rassurer, d'accompagner.

Le guide pédagogique et didactique d'accompagnement du nouveau programme de Technologie, le guide d'équipement pour les laboratoires de Technologie au collège, l'outil de réalisation des progressions pédagogiques ont été présentés et sont disponibles sur eduscol.education.fr/ressources-2016.

Nous savons que cette réforme permettra de pouvoir diffuser les pratiques de l'enseignement de la Technologie à des fins transdisciplinaires car vous connaissez et pratiquez déjà la démarche de projet, la démarche d'investigation, la démarche de résolution de problèmes, le travail en équipe, la pluridisciplinarité dans des projets ou concours divers et variés que vous proposez chaque année dans le cadre de vos enseignements. Ainsi dans le cadre de l'AP, des EPI, du parcours Avenir, du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), du parcours éducatif de santé, du parcours citoyen, vous saurez valoriser la Technologie auprès des collègues des autres disciplines.

A partir de la session 2017, la Technologie sera impliquée dans le DNB dans la mesure où elle interviendra dans la validation des compétences de fin de cycle, mais également dans l'épreuve écrite de Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, Technologie. De plus les élèves pourront présenter, à l'oral, les



travaux effectués lors d'un EPI, ainsi la Technologie pourra aussi être sollicitée et représentée dans cette épreuve.

Ainsi pour proposer un enseignement de Technologie en adéquation avec les nouveaux programmes et pour préparer les élèves aux épreuves du DNB, il conviendra d'élaborer pour tous les collèges par cycle une progression pédagogique en utilisant l'outil national qui a été présenté lors des journées de formation. Il sera donc pertinent que vous prévoyiez des évaluations qui permettent de vérifier que les compétences et les connaissances déclinées dans le programme sont acquises et qu'elles pourront être restituées dans le contexte du DNB.

Les finalités et enjeux de la Technologie.

L'enseignement de la Technologie est une composante des enseignements scientifiques au collège et contribue à construire une première représentation du monde dans lequel vivent les élèves et à offrir des ouvertures pour les diverses poursuites d'études.

La Technologie construit des compétences pour l'élève lui permettant d'appréhender les systèmes techniques dans un contexte sociétal. La conduite de classe doit favoriser l'apprentissage en équipe et les prises d'initiative.

Les activités d'investigation, de résolution de problèmes ou de projet conduisent les élèves à effectuer des recherches documentaires, des manipulations sur des systèmes réels, des expérimentations et des mesures, des simulations, des réalisations matérielles collectives.

Toutes ces activités mettent en œuvre des outils informatiques connectés.

L'usage des outils numériques est généralisé dans l'enseignement de la Technologie.

Nous poursuivons donc notre demande d'organisation du laboratoire de Technologie en îlots afin de permettre le travail en équipe des élèves, associant l'objet technique à l'équipement informatique.

Il est donc indispensable que les équipes pédagogiques mettent en place des dispositions de laboratoire de Technologie adéquates. Les corps d'inspection seront vigilants afin que tous les laboratoires de Technologie évoluent en ce sens, dans la continuité de la rénovation engagée lors des anciens programmes. Il reste encore des laboratoires non conformes avec des tables disposées pour une pédagogie frontale face au tableau.

Aussi, nous apprécierons particulièrement les laboratoires de Technologie qui sauront mettre en évidence la créativité, l'innovation et les métiers des domaines scientifiques et techniques par la présence de posters (Viaduc de Millau, TGV, Aéronautique, Voiture Hybride, Habitats à énergie Positive, etc.), par la mise en valeur d'objets techniques, de systèmes et sous-systèmes innovants.



La participation à des projets et compétitions.

Notre académie a connu des succès remarquables par sa participation aux différents challenges et concours : « Bâtissiel », « C Génial », « je filme le métier qui me plaît », « concours robotique », etc.

Les succès et l'enthousiasme suscités auprès des élèves démontrent le bien-fondé de ces activités, nous saluons l'investissement des collègues de Technologie qui se sont engagés dans ces démarches.

Ces participations sont une manière de traiter les programmes, notamment en termes de réalisation collective d'un projet. La participation à des concours s'inscrira pleinement dans le cadre des EPI issus de la réforme de cette rentrée 2016.

Nous invitons les équipes pédagogiques à participer au concours académique « robotique ». La première édition a eu lieu en juin 2016 et a été un véritable succès. Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès de Pascal PUJADES et Nicolas TOURREAU, les organisateurs, pour la seconde édition qui aura lieu en mai-juin 2017.

L'accompagnement académique année scolaire 2016-2017 : la réforme du collège et les nouveaux programmes de Technologie.

La structure de pilotage académique de la Technologie en collège comprend :

- Quatre IA-IPR SII : Mme Sylvie GAUDEAU, M. Bernard ROYANNAIS, M. Carol DARRAULT, M. Didier VANDERPERRE.
- Un aide-IPR pour compenser la fonction de doyen des IPR de M. DARRAULT : Baptiste DUMAS.
- 11 Formateurs académiques avec pour coordonnateur : Jean Louis Le DEAUT formateur de formateurs.
- 1 responsable du site académique : Pascal PUJADES.
- 1 référent IATICE pour la Technologie : Nicolas TOURREAU

Le travail développé durant cette année scolaire entre les inspecteurs, les formateurs/référents académiques et les professeurs de Technologie sera axé sur l'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme du collège et des nouveaux programmes de Technologie.

Les formations pédagogiques et disciplinaires proposées dans le cadre du Plan Académique de Formation vous permettront de pouvoir continuer à appréhender les nouveaux programmes, nous vous invitons donc à vous y inscrire pour poursuivre votre formation.

Informations diverses :

Le site académique a également vocation à accompagner la mise en place des nouveaux programmes. Il évolue dès à présent dans cette logique, vous y



5/5

trouvez tous les modules dispensés lors des 2 journées de formation, les documents institutionnels, des fiches de connaissances et de nombreuses séquences actualisées ou développées proposées par notre groupe de formateurs académiques.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement et à l'exploiter en équipe pédagogique pour réaliser vos progressions pédagogiques, de même nous vous sollicitons pour contribuer à alimenter et à faire vivre notre site académique avec vos propres productions, vos séquences, séances, progressions. <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/technologie/technologie.php>

Vous disposez aussi du site national pour la Technologie qui est consultable à l'adresse suivante : <http://ww2.ac-poitiers.fr/rnrtechno/>

Tous les membres associés à l'animation de l'académie (Inspecteurs, formateurs, animateurs de formation...) vont apporter dynamisme et créativité pour vous aider et vous accompagner tout au long de cette année scolaire et plus particulièrement concernant la mise en œuvre de la réforme du collège et des nouveaux programmes de Technologie.

Nous avons bien conscience de la hauteur de la tâche et des efforts à consentir pour chacun, mais nous savons pouvoir compter sur vous pour réussir cette évolution, qui permettra de mettre en place un enseignement plus adapté aux besoins actuels de nos élèves, et qui valorisera la discipline Technologie que nous représentons.

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans l'académie et souhaitons à toutes et à tous, une excellente année scolaire 2016.

Les IA - IPR

Sylvie GAUDEAU

Bernard ROYANNAIS

Carol DARRAULT

Didier VANDERPERRE